

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE DU 09 DECEMBRE 2010  
SITE NATURA 2000 DU GABIZOS

Présents :

ADISSON Marc	DDT 65
BIRADOM Jean-Paul	Conseiller Municipal Mairie d'Arbéost
CAZAUX Jean-Pierre	Président du COPIL et Adjoint d'Arrens
CASTEX Michel	DDT 65
DOMEC Jean-Guy	Association UMINATE Midi Pyrénées
JOURDAN Jean-Baptiste	Animateur Natura 2000
LACOSTE Jacques	Commission Pastorale d'Arrens-Marsous
LACOSTE Jean-Michel	Commission GDA
LAUGA Jacques	Président AAPPMA du Val d'Azun
MECH Monique	Maire d'Arbéost
MOLINER Gérard	Conseiller Municipal d'Arrens-Marsous
NOGUES Jean-François	EDF- Secteur du Val d'Azun
OLICARD Ludovic	Conservatoire Botanique Pyrénéen
PENIN David	PNP, Correspondant pour le site Gabizos
PLACE Henriette	Présidente Sté de Chasse du val d'Azun
POULOT Marcel	Parc National des Pyrénées - Secteur Azun
SALLENT Anne	GIP CRPGE 65

Excusé(s) :

- Monsieur Amaury COLEIN, Directeur du Réseau de transport d'électricité (GET- BEARN)
- Monsieur Marc FILY, Coordination Natura 2000 DREAL Midi-Pyrénées
- Madame Geneviève LAFFONT, Déléguée territoriale de l'Agence Régionale de Santé Midi-Pyrénées
- Monsieur LASCOUMETTES, Président du Comité Olympique 65 (CDOS 65)
- Monsieur Jean-Claude MORLAIS, Président du Comité départemental de Randonnées (CDR 65)

---

Le **Président Jean Pierre CAZAUX** ouvre la séance. Il présente la réunion en précisant l'ordre du jour : l'état d'avancement des projets de signalétique en cours, le point sur la zone humide de Pourgues, le point sur le suivi de la station d'Aster, la relance de la fiche pêcheur, information sur la MAET de Pouey-Laun, et un point sur l'évaluation des incidences par la DDT 65.

Il informe les membres du COPIL de la démission de Pauline VAYSSIER en Juin 2010 et du recrutement de Jean-Baptiste JOURDAN pour assurer la mission d'animation du site ( $\frac{1}{2}$  temps de quatre mois à compter du 1<sup>er</sup> Septembre).

**Jean-Baptiste JOURDAN**, animateur du site NATURA 2000 « Gabizos et Vallée d'Arrens », prend la parole. Il décrit rapidement son parcours et engage un tour de table de présentation.

**Jean Pierre CAZAUX** commence ensuite le Comité de Pilotage:

- L'état d'avancement des projets de signalétique en cours:

L'animateur informe l'assistance des trois projets de signalétique en cours :

- ❖ *la signalétique dans la vallée du Tech*

Dans le cadre d'un partenariat entre le Parc National des Pyrénées, E.D.F. et la commune d'Arrens-Marsous, une série d'aménagement est en cours de réalisation dans la vallée du Tech afin de « rendre à la montagne accessible à tous » (sentier d'interprétation, aménagement de parking,...) Il a notamment été prévu la création de 3 panneaux d'information. Un emplacement a été rajouté pour un panneau propre à Natura 2000 qui s'inscrit dans la continuité de la signalétique en place. Le cout de ce projet (3660,50 euros TTC) sera pris entièrement en charge par un financement de l'Etat.

L'animateur a eu en charge la rédaction des textes et le choix des photographies en collaboration avec le Président du COPIL et la DDT 65.

Le panneau se compose d'une partie dédiée à la présentation de Natura 2000 alors que le verso se compose de pictogrammes concernant la signalétique pastorale (souhait de J-P CAZAUX au vu de la forte fréquentation touristique de ce lieu fréquenté par les troupeaux).

Un exemplaire du panneau est présenté au COPIL.

- ❖ *la signalétique en lien avec le SMDRA.*

L'animateur rappelle que par le biais d'une convention, les 14 sites Natura 2000 de la vallée des Gaves ont décidé depuis 2009 de mutualiser leurs moyens pour mieux communiquer. Cela se traduit par la création d'un site Internet disponible depuis 2010 et la mise en place d'une exposition itinérante composé de panneau pour chacun des sites. Le SMDRA de Lourdes est la structure coordinatrice du projet. Cette signalétique est en cours de finalisation.

Le panneau du site du Gabizos a été réalisé en Octobre. Il reprend les grandes caractéristiques du site, un zoom sur deux espèces emblématiques du site (l'Aster des Pyrénées et le Desman) ainsi que la description de deux actions de gestion du site (mise en place de la clôture de Pourgues et Hélicoptage de début de saison). Ce panneau a été validé par le Président du COPIL. L'animateur montre la maquette concernant le panneau du site du Gabizos et informe que cette exposition sera disponible pour les communes ainsi que les scolaires à partir de Mai 2011.

❖ *la signalétique en lien avec Natura 2000*

Lors de la réunion du 3 Septembre 2010, il a été convenu de la création d'une signalétique propre au site Natura 2000 du Gabizos, dans la lignée des panneaux réalisés dans d'autres sites du département (Lac Bleu, Rioumajou,...). Cette signalétique destinée au grand public a pour objectif de communiquer sur les activités réalisées à l'intérieur du site. Plusieurs hypothèses sur l'emplacement de ces panneaux ont été étudiées avec les principaux acteurs locaux. C'est finalement le col du Soulor qui est retenu à l'unanimité par le COPIL pour accueillir le panneau. Ce panneau sera adossé à la signalétique mise en place par la Communauté des Communes (création d'un appenti au panneau existant avec nécessité d'utiliser les mêmes matériaux dans un souci de cohérence).

L'animateur présente une ébauche de maquette du panneau

- un côté réservé au pastoralisme (équipements pastoraux, écobuages, signalétique de comportement,...)
- un autre côté sur les autres activités du site (pêche, chasse, hydroélectricité, espèces remarquables et habitats naturels du site)

Tous ces encarts ont été réalisés avec les partenaires locaux et institutionnels en question. Le Copil passe l'ensemble des petits textes en revue et apporte quelques modifications sur ces textes. Ceux ci seront renvoyés aux partenaires pour un accord définitif avant envoi aux prestataires pour le tirage du panneau.

• **Le point sur la zone humide de Pourgues**

L'animateur retrace brièvement le principe ainsi que l'historique de l'action et rappelle que les travaux prévus en 2009 n'ont pu se faire qu'en Juin 2010. Ils consistent à protéger la mouillère du site en installant une clôture pour empêcher au bétail de pénétrer dans la zone mise en défend. C'est l'entreprise Claude Lanne d'Arrens-Marsous qui s'est occupée de la mise en place de la clôture pour un montant de 2682€ HT. Pour financer cette opération, un crédit d'Etat à hauteur de 100% a été sollicité et accordé.

L'animateur présente des photos effectuées lors de sa visite en Octobre.

Un suivi photographique annuel réalisé par le Parc National va maintenant être effectué, comme prescrit dans le Docob, pour évaluer l'évolution de la végétation dans ce périmètre protégé.. C'est Olivier Jupille, chargé de mission Suivi des Habitats au Parc National, qui aura la charge de ce suivi en collaboration avec l'animateur.

• **Le point sur le suivi de la station d'Aster des Pyrénées**

Une visite de la station d'Aster des Pyrénées (située dans le vallon du Tachet) a eu lieu le 10 Septembre en présence d'une dizaine de personnes dont M. POULOT, garde du Parc National qui a découvert la station en 2007. Ce dernier

dresse un petit portrait de la situation actuelle de la station et rappelle qu'un état des lieux avait été effectué lors de la découverte de cette station. Aucune menace particulière n'a été identifiée lors de cette visite mis à part une forte dynamique de la végétation à proximité de la station (bouleaux en particulier). Des descriptions actualisées et des prospections complémentaires sont à envisager, notamment en corrélation avec la Plan National d'Action en faveur de l'Aster.

Ludovic OLICART du Conservatoire botanique Pyrénéen prend ensuite la parole et présente l'objectif de ce Plan National d'Action : assurer un suivi cohérent, mener des actions coordonnées pour la conservation et permettre une communication commune autour de cette espèce. Il souligne la pertinence de ce plan qui peut intervenir en complément de Natura 2000 pour prendre en compte les préconisations contenues dans les fiches -actions des Docobs.

- **La relance de la fiche Pêcheur:**

Le principe de l'action est de mutualiser les connaissances des pêcheurs sur la faune aquatique. Une fiche a été réalisée en collaboration avec la Société de Pêche locale et le Parc National des Pyrénées mais aucun retour de la part des pêcheurs n'a été recueilli. Une réflexion a été menée en préalable pour tenter d'identifier les retouches à donner à cette fiche pour la rendre plus attractive. J ; LAUGA suggère que cette dernière soit étendue à l'ensemble des personnes qui parcourent le site et mise à la disposition de tous (dans les campings et à la maison de la Vallée).

M.ADISSON souligne le fait que les retours risquent d'être faibles et la qualité de l'information récoltée très hétérogène. Il suggère de se focaliser plutôt sur une espèce de cette faune aquatique en particulier.

M.POULOT ET D.PENIN informent qu'un plan national concernant le Desman est en cours de lancement. Il est donc proposé de prendre appui sur la fiche concernant l'Euprocte des Pyrénées (Fiche Action E2 « *Accroître la connaissance sur l'Euprocte des Pyrénées sur le site* » pour lancer une consultation à des bureaux d'étude pour cette espèce (amphibien proche des tritons lié au cours d'eau d'altitude et présent exclusivement dans les Pyrénées).

- **Information sur la MAET de Pouey-Laun**

A. SALLENT et J-P CAZAUX prennent la parole et informent sur la mise en place potentielle d'une MAET sur la zone de Pouey Laun. A. SALLENT explique l'intérêt de cette procédure contractuelle qui concerne des enjeux environnementaux ponctuels. Cette mesure vise en l'occurrence à renforcer la pression pastorale sur un secteur de l'estive de Pouey-Laun en prise à une fermeture progressive du milieu, notamment par les ligneux. Le pré-dossier doit être déposé pour le 13 Décembre à la DDT. Le CRPGE est la structure opératrice dans le département pour l'élaboration de ces dossiers MAET et

accompagne donc les animateurs des sites Natura 2000 pour le montage et le suivi de ces procédures.

Jean-Pierre CAZAUX informe également des Travaux d'Amélioration Pastorale, menés par la Commune d'Arrens-Marsous, situés à l'intérieur du périmètre Natura 2000. Ces travaux sont inscrits dans le cadre des programmes d'amélioration pastorale des fiches actions du Docob: la construction d'un parc de tri mixte à Pourgues (*Mesure P4 G1 « Installation d'un parc de contention mixte »*), la mise en place d'un abreuvoir sur Anquié (*Mesure P2 G2 « Aménagement d'un point d'eau sur Anquié »*) et enfin le remplacement d'un passage canadien à Boey Debat (*Mesure P3 « Pérénniser l'activité pastorale sur l'ensemble de l'estive »*).

- **Point sur l'évaluation des incidences**

M. CASTEX fait un résumé de la nouvelle réglementation en vigueur dans les zones concernées par Natura 2000.

L'objectif du régime d'évaluation aux incidences est de prévenir les dommages aux milieux naturels remarquables sans pour autant mettre la nature « sous cloche ». Il s'agit donc de vérifier que les projets ne portent pas atteinte au site Natura 2000 où d'orienter les projets de manière à éviter de telles atteintes.

Cela stipule que dès lors qu'un " document de planification, programme ou projet d'activités, de travaux d'aménagements, d'installation, de manifestations ou d'interventions dans le milieu naturel figure dans une liste d'activités préétablies, le demandeur doit produire une évaluation des incidences Natura 2000 à l'appui de sa demande.

M. CASTEX souligne le faible impact de cette nouvelle réglementation pour le site du Gabizos.

Un débat avec les participants s'installe ensuite lors duquel M.ADISSON et M.CASTEX répondent aux interrogations des membres du COPIL.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président Jean Pierre CAZAUX lève la séance et remercie l'ensemble des membres du Comité de Pilotage présents à cette réunion qui se conclut par une petite collation.

Arrens-Marsous, le 24 Décembre 2010.

Le Président,  
Jean Pierre CAZAUX